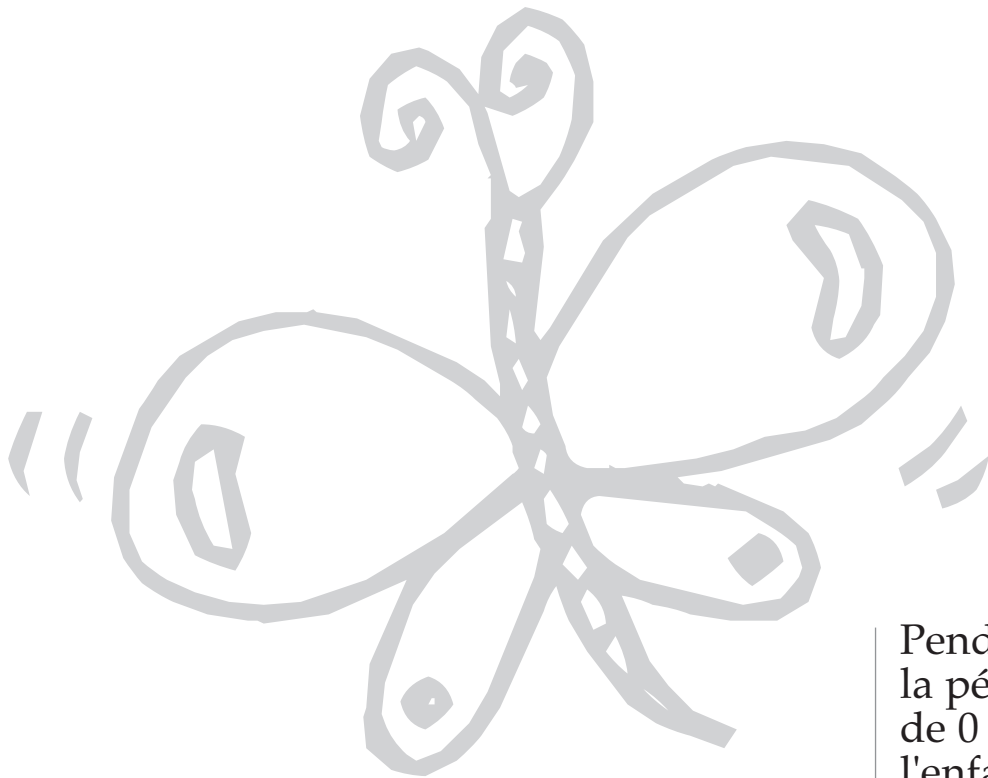


Crèche

municipale Françoise Dolto



Pendant
la période
de 0 à 4 ans,
l'enfant s'éveille,
la crèche collective
l'aide à faire
ses découvertes
et ses apprentissages,
à construire
sa personnalité...

2013



La crèche collective est à la fois un mode de garde et nue structure éducative qui a pour but l'épanouissement des enfants. Cet objectif ne peut être atteint qu'avec la collaboration des parents qui sont les principaux éducateurs, la crèche étant un complément temporaire d'éducation parentale.

Un accueil bien préparé

Une première rencontre avec l'équipe de la crèche permet de faire connaissance et d'engager un dialogue autour de l'enfant.

Une adaptation avant l'entrée en crèche permet d'accueillir progressivement l'enfant, le plus souvent sur une à deux semaines. Cette période facilite son intégration tout en lui laissant tisser des liens entre son milieu familial et son nouveau milieu d'accueil. Elle permet aux parents de mieux connaître le personnel, les locaux, l'organisation de la vie en crèche. C'est un moment privilégié où les parents découvrent l'univers de leur enfant. La séparation devient alors plus facile à vivre pour chacun, si l'inconnu a disparu.

L'environnement de l'enfant est pensé et organisé pour éviter au maximum tout risque d'accident. Afin d'éviter toute perte ou accident, le port de bijoux est interdit.

Une relation saine d'échanges et une confiance réciproque entre parents et personnels apportent à l'enfant une garantie de stabilité et lui permettent de s'épanouir dans les meilleurs conditions.

● **Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30**

● **Pour les enfants de 10 semaines à 4 ans dont les parents résident à Pont de Claix**

● **Temps d'accueil : 100% - 80% - 60% - 50% - 40% - accueil occasionnel**

● **La capacité d'accueil est de 30 places**

● **Les enfants sont répartis en deux groupes selon l'âge**

● **L'équipe de la crèche collective est constituée d'une infirmière-puéricultrice directrice, d'une éducatrice de jeunes enfants directrice adjointe, d'une secrétaire, d'un médecin et d'un psychologue vacataires**

● **L'encadrement des enfants est assuré par des éducatrices de jeunes enfants et des auxiliaires de puériculture**

● **La préparation des repas et l'entretien des locaux sont assurés par des agents techniques qualifiés**

● **Chaque enfant est un être unique. L'équipe veille le plus possible au respect du rythme de chacun, favorisant ainsi son développement.**



Suivi médical

Une consultation effectuée par le médecin de la crèche en présence des parents est obligatoire pour l'entrée en crèche. Par la suite, une visite médicale permet régulièrement de faire le point sur la santé et l'adaptation de l'enfant à sa nouvelle vie. Les parents sont les bienvenus.

En cas de maladie bénigne, certains médicaments peuvent être pris à la crèche, à condition que l'ordonnance soit remise avec les médicaments correspondants.

Les médicaments du matin et du soir seront donnés par les parents. En cas de maladie contagieuse, une éviction temporaire dont la durée dépend de la maladie concernée, peut être prononcée par le médecin ou la directrice de la crèche.

Au jour le jour

Les repas

L'alimentation est un facteur important dans le développement de l'enfant. Des menus équilibrés sont établis chaque semaine par les cuisinières et l'infirmière-puéricultrice. Les repas sont préparés chaque jour en crèche avec des produits frais et d'agriculture biologique. Dans un souci d'harmonisation, les parents doivent faire part à l'équipe des changements alimentaires. Tout régime particulier permanent est pris en considération et doit être prescrit par le médecin (sauf l'exclusion du porc).

Le sommeil

C'est un autre facteur important du développement de l'enfant. Le personnel veille au respect des rythmes de sommeil et aux habitudes d'endormissement de chaque enfant : peluche, poupée, doudou, sucette ... Ces objets personnels affectionnés favorisent un retour au calme ou consolent un chagrin. Ils constituent un lien avec les parents et la maison.

La toilette

Le bain est donné par les parents. L'enfant doit arriver propre à la crèche, le personnel sera attentif à son hygiène corporelle.

Les vêtements

Ils doivent être simples et confortables.

● **Le lait nourrisson (1er et 2ème âge ou lait spécial) est fourni par les parents jusqu'au passage au lait de vache ou de croissance**

● **Le petit déjeuner doit être donné à la maison**

● **Possibilité pour la maman de poursuivre l'allaitement maternel dans la structure. Un espace réservé est prévu.**

● **Les parents doivent prévoir des couches et du linge de rechange en quantité suffisante (en tenant compte de l'âge de l'enfant et de la saison)**



“Le jeu est le travail de l’enfant et le plaisir est le moteur du jeu” Jean Epstein

La vie de l’enfant s’articule autour du jeu individuel, à côté de autres ou avec les autres. Des activités sont proposées en fonction des possibilités de l’enfant afin d’inciter son éveil et lui permettre d’explorer ses compétences motrices ou sensorielles : éveil sonore et musical, bricolage, peinture, contes, pâtisserie, jeux d’eau ...

Aussi souvent que possible, les enfants jouent dans le jardin de la crèche.

Chaque semaine des activités extérieures sont proposées (bibliothèque, motricité, ludothèque ...).

Des fêtes (Noël, carnaval ...) rythment les saisons et marquent les temps forts de l’année. Diverses activités s’effectuent en partenariat avec les autres structures petite enfance de Pont de Claix.

Au fur et à mesure de ses apprentissages, l’enfant acquiert de plus en plus d’autonomie.

Répondre aux besoins individuels de l’enfant, lui permettre de se développer harmonieusement et de s’ouvrir à la vie en société ...

Ces objectifs peuvent être atteints grâce à une concertation entre parents et professionnels.

Des réunions hebdomadaires de l’équipe permettent au personnel d’organiser la vie en crèche. Un travail régulier avec le psychologue offre la possibilité d’échanger sur les éventuelles difficultés rencontrées. Les parents peuvent s’entretenir au quotidien avec le personnel d’encadrement et avoir des rencontres ponctuelles avec le psychologue ou le médecin.

A travers des entretiens individuels qui réunissent parents et professionnels, le point est fait sur l’adaptation de l’enfant en crèche et sur les grandes étapes de sa vie.

● **Une bibliothèque interne à la crèche est à la disposition des parents et du personnel qui peuvent emprunter des livres traitant divers thèmes de la petite enfance**

● **A l’automne, l’équipe organise une réunion d’échanges sur la vie quotidienne des enfants. A la demande des parents, des rencontres avec les professionnels peuvent être proposées dans l’année, sous forme de réunions à thèmes, le soir (fonctionnement de la crèche, sommeil, alimentation ...)**

● **Une fois par an, un conseil d’établissement rassemble élus municipaux, représentants des parents, représentants du personnel, directrices, coordinatrice petite enfance et directrice du Centre Communal d’Action Sociale. Ce conseil permet aux parents d’exprimer leurs remarques et propositions en vue d’améliorer le fonctionnement**

